ASSOCIATION DES ÉTUDIANTS EN DROIT



Procès-verbal du Comité

Mercredi 23 septembre 2020 18:15 – Unimail

1. **ordre du jour**

* Approbation de l’ordre du jour
* Approbation du Procès-verbal de l’Assemblée Générale du 30 septembre 2019
* Présentation de l’association
* Rapport de l’activité de l’exercice de 2018-2019
* Rapport de l’activité de l’exercice de 2019-2020
* Modifications statutaires
* Décharge et élection du nouveau comité
* Élection des vérificateurs de comptes
* Divers et questions

1. **débats**
2. Approbation de l’ordre du jour

L’ordre du jour est approuvé à l’unanimité.

1. Approbation du Procès-verbal de l’Assemblée Générale du 30 septembre 2019

Le Procès-verbal de l’Assemblée Générale du 30 septembre 2019 est approuvé à l’unanimité.

1. Présentation de l’association

Sara : « Nous sommes l’Association des étudiants en droit, donc l’association facultaire de la faculté de droit. Notre but est de représenter les élèves devant le décanat et rectorat pour défendre les intérêts au mieux et dans notre marge de manœuvre possible. On est aussi actifs à travers nos 6 pôles ; sportif, soutien aux étudiants, politique, professionnel, communication et évènementiel. Le groupe évènementiel réunie les étudiants en droit à travers des évènements festifs. Le pôle communication s’occupe de faire nos visuels, notre communication sur nos réseaux et de maintenir le site à jour. Le pôle professionnel fait un lien avec ce qui nous attend tous. Le pôle politique s’occupe des relations entre associations et avec le décanat. Le pôle soutien aux étudiants aident au mieux les étudiants de Bachelor. Le pôle sportif met en œuvre de manière concrète l’adage « un esprit sain dans un corps sain ». On met en ligne des anciens examens et des notes d’élèves. On essaye de maintenir à jour un journal « Le Tremplin ». Cette année a été riche en évènement, le traditionnel apéro aux Halles de l’île, les soirées au Flanagan’s, Halloween et l’escalade. »

1. Rapport d’activités 2018-2019

L’année passée il manquait des pièces justificatives, ce qui fait que les comptes n’ont pas pu être présentés et ont été subordonnées à l’acceptation d’aujourd’hui. Ces comptes ont été acceptées par la CGTF. C’est accepté à l’unanimité.

Selon le bilan de Johan en ouverture d’exercice, la fortune s’élevait 2419 CHF. Lors de la fermeture, la fortune était 5805 CHF. L’association a fait un bénéfice de 3385, ce qui s’explique par une gestion stricte des dépenses. L’actif transitoire a été payé lors de l’exercice suivant. Les grandes dépenses étaient les soirées au Terreau, de 7'200 CHF, au Bar de la plage pour 1'500 CHF et les copies faites à la CUAE pour 700 CHF. Il n’y a pas de question. Les comptes sont acceptés à l’unanimité sous réserve de la vérificatrice de comptes.

1. Présentation du rapport d’activité de l’exercice 2019-2020

Le compte de la poste était 3048,15 CHF au début. Les frais généraux s’élèvent à 6604, 52 CHF. On a généré un bénéfice de 404,93 CHF pour terminer avec un bilan de clôture de 3512 dans le côté actif et passif.

Pour le compte UBS, il n’y a pas eu de dépenses. Le bilan reste à 1804,21 CHF. Il n’y a pas de questions. C’est accepté à l’unanimité.

1. Modifications statutaires

Il s’agit de supprimer les articles concernant la fonction de coordinateur coordinatrice. Le rôle du coordinateur était de faire un lien entre le Conseil et les directeurs de pôle. Cette fonction donne un intermédiaire en plus, ça enlève le côté spontané de l’association.

Question : Pourquoi enlever les coordinateurs ?

Réponse de Sara : ça rajoute un intermédiaire entre la présidence et les directeurs de pôles. C’est une bonne idée mais en pratique compliquée. La modification statutaire est approuvée à l’unanimité.

Thomas veut changer le nom du bureau en comité, parce que ça reste plus dans les esprits. Le prochain comité en parlera plus tard.

1. Décharge et élection

La décharge du comité est acceptée à l’unanimité

Élection du nouveau comité

Présidence : Arthur se propose et se présente.

C’est accepté à l’unanimité.

Vice-présidence : Laure se propose et se présente.

C’est accepté à l’unanimité.

Trésorier : André se propose et se présente

C’est accepté à l’unanimité.

Secrétaire : Alexandra se propose.

C’est accepté à l’unanimité.

Pôle communication : Thomas et André se proposent en co-responsabilité.

C’est accepté à la majorité, avec 1 abstention.

Pôle évènementiel : Mathieu se propose

C’est accepté à la majorité, avec 1 abstention.

Pôle politique : Cassandra se propose.

C’est accepté à la majorité, avec 1 abstention.

Pôle professionnel : Laetitia se propose.

C’est accepté à la majorité, avec 1 abstention

Pôle soutien : An Ting se propose

C’est accepté à la majorité, avec 1 abstention.

Pôle sportif : Assad se propose

C’est accepté à la majorité, avec 1 abstention.

1. Élection des vérificateurs de comptes

Jean Chausse se présente

C’est accepté à la majorité, avec 3 abstentions.

Sara Perez se présente.

C’est accepté à la majorité, avec 2 abstentions.

1. Divers

Sara : Le Conseil participatif cherche un étudiant pour représenter le corps estudiantin lors de la commission de nomination de professeur.